

rannisoient le commerce dans leurs petits états, avoient de bonnes raisons pour craindre la réforme. Ils s'y opposèrent, et menacèrent de ne plus payer de subsides. Le Roi retira son ordonnance. En parcourant celles de Louis XI, de François I, de Henri II, de Charles IX, de Henri III, et de Louis XIV, on se convaincra des tentatives qu'ont faites souvent les Rois de France, pour établir chez eux cette uniformité de poids et de mesures, mais en vain; la fraude et la cupidité y mirent sans cesse des obstacles. Colbert en avoit fait un article de son *code marchand*: les mêmes causes en arrêterent l'effet. En Angleterre, sous le règne de Henri VII, que les historiens appellent le *Salomon* de son pays, le Parlement tenu en 1494, décida par un bill que l'on useroit à l'avenir du même poids et de la même mesure dans toutes les provinces du royaume. Le bill ne fut point exécuté à la rigueur: cependant c'est à lui qu'on est redevable en Angleterre, de ce qu'il se trouve sur ce point plus d'uniformité qu'ailleurs. Les étalons ou *Standards* alors fixés, furent déposés aux archives de l'Echiquier. On peut voir rassemblé tout ce qu'on a dit pour ou contre sur cette matière, dans le *Journal de commerce*, année 1765. — Les savans, à l'envi des hommes d'état, firent souvent des propositions pareilles. On en trouve plusieurs dans les Mémoires de